

Pour information, transmis par nos collègues de l'Académie de Rennes...

SNES – Académie de Rennes

20 février 2006

## Aux enseignants de breton

### UNE EVOLUTION PREOCCUPANTE

La préparation de la rentrée 2006 est en route : GT Langues et cultures régionales le 17 janvier, CTPA le 19, CALR le 7 février. Dès le retour de vacances, se tiendra un nouveau GT LCR sur la répartition des services des enseignants.

Cette rentrée 2006 sera à nouveau marquée par la diminution globale des moyens de l'académie (moins 68 postes) conséquence d'un budget de l'EN qui acte le non-remplacement d'un retraité sur deux ! 30 % de recrutés par concours en moins. Dans ce contexte, on pourrait presque croire que nous sommes « riches » : pas de diminution du nombre de postes offert au CAPES de breton, sachant que nous sommes à 2 depuis 2004 !!!!

### Quelle est la situation sur le terrain ?

**Du point de vue des effectifs**, on note une baisse sensible pour l'**option** : entre 2002 et 2005, -10 % en collège; - 33 % en lycée. Entre la 6<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>, 70 à 75 % des élèves abandonnent le breton<sup>1</sup>. (\*)

En seconde, ce sont 95 % des élèves de 3<sup>ème</sup> qui abandonnent... Et en 1<sup>ère</sup>, ils ne sont plus que 75 % des rescapés de 2<sup>de</sup> à poursuivre. L'enseignement bilingue progresse en collège : + 45 % sur la période 2002-2005. Mais là encore, tous les élèves de CM2 ne poursuivent pas en 6<sup>ème</sup> : 40 élèves ont abandonné la filière bilingue à la dernière rentrée. Au lycée, on ne retrouve plus que 7 % à 9 % des élèves de 3<sup>ème</sup> avec une érosion qui peut aller jusqu'à 25 % selon les années.

Les causes ? Pour l'option, la baisse démographique peut expliquer une partie de la baisse mais ce n'est pas la seule cause. On peut citer, en vrac, la concurrence avec d'autres options dès la 5<sup>ème</sup>, le faible horaire -1 heure le plus souvent- qui ne permet pas aux élèves d'apprendre réellement la langue ou qui donne une image dévalorisée de la discipline-, et l'emploi du temps.

Au lycée, le breton est dans la même situation que les autres LV3. La contrainte des emplois du temps et des options de détermination font que peu d'élèves peuvent réellement poursuivre l'option breton en 2<sup>de</sup>. La mise en place du visio-enseignement n'a pas fait progresser les effectifs. **C'est même le contraire**. Au total, 38 élèves auraient suivi l'option seconde en 2004/2005, le rectorat en prévoyait 63 pour 2005/2006 (37 en 2<sup>de</sup> et 26 en 1<sup>ère</sup>), seuls 32 élèves se sont inscrits (14 en 2<sup>de</sup>, 18 en 1<sup>ère</sup>).

**Pour la filière bilingue**, les abandons en fin de CM2 sont la conséquence de la politique des pôles. Les parents demandent des filières de proximité et n'envoient pas leur enfant dans l'un des 10 collèges pôles. Au niveau lycée, 6 établissements proposent une filière bilingue et encore à minima (3h de breton et 3 h d'histoire-géographie). Comme pour l'optionnel, les contraintes du lycée notamment d'emploi du temps font que 9 élèves sur 10 abandonnent dès la seconde. En première, l'existence de plusieurs séries complique la poursuite de l'enseignement bilingue. Ajoutons aussi l'attrait des sections européennes pour des élèves bons en Langue.

**Du point de vue des enseignants**, la progression de l'enseignement bilingue ne compense pas les pertes de l'optionnel. Une majorité d'enseignants effectue un service partagé sur 2 ou 3 établissements voire plus<sup>2</sup>. Depuis 2

<sup>1</sup> les calculs sont faits sur des cohortes.

<sup>2</sup> Quelques collègues enseignent déjà deux disciplines mais peu sont volontaires ; ceux qui le sont possèdent souvent 2 licences voire plus, et sont plutôt des jeunes certifiés.

ans, le chargé de mission et le rectorat cherchent à imposer un service bivalent à un plus grand nombre d'enseignants. Le prétexte invoqué : limiter les services partagés. Récemment, tous les certifiés de breton option anglais ont reçu un courrier de la D.P.E en date du 6 janvier, les «invitant» à participer à un stage de remise à niveau en anglais !!!! Prétexte invoqué : la baisse des effectifs... Notre point de vue : il s'agit plutôt d'augmenter le «rendement» des enseignants. C'est l'un des indicateurs de performance mis en place dans le cadre de la LOLF (Loi Organique des Lois de Finances), l'un des outils de la Réforme de l'Etat.

### Les perspectives pour 2006 : évolution des structures

#### Filière bilingue

Etablissements	niveau	Ouvertures et autre décisions
Collège Le Goffic Lannion	6 <sup>ème</sup> /5 <sup>ème</sup>	DNL EPS et Arts plastiques
Collège Iroise Brest	6 <sup>ème</sup> /5 <sup>ème</sup>	DNL Arts plastiques et Musique
Collège Lannilis	6 <sup>ème</sup>	DNL EPS
Collège Henri Wallon Lanester	6 <sup>ème</sup>	DNL Mathématiques et musique
Collège de Rostrenen	6 <sup>ème</sup>	Maintien du site avec regroupement 6 <sup>ème</sup> /5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> ( <i>ce que nous contestons !</i> )

Des demandes d'ouverture de filières collège ont été faites par Div yezh pour répondre à la demande des familles d'un service public de proximité. A part Plougastel (10 élèves), ces demandes portent soit sur 6 h (breton + hist.géo), soit sur 3 h (breton) Lors du CTPA, nous avons insisté sur les demandes suivantes : Belle Isle en Terre, Paimpol, Plougastel, Douarnenez et Scaer. Certes, 3 h de breton ne peuvent pas être considérées comme une filière bilingue. Mais à choisir entre 40 élèves qui abandonnent le breton comme cette année et 3 heures dans plusieurs collèges, le choix est vite fait. Ce qui est mis en place pour sauver l'allemand (6<sup>ème</sup> bilangue) pourrait bien l'être aussi pour le breton ! 41 élèves sont concernés. Si le recteur campe sur ses positions actuelles, les prévisions de 875 élèves en collège (+ 23 %) et de 120 en lycée (+ 17 %) risquent bien d'être malheureusement démenties.

#### Enseignement optionnel

Etablissements	Langue	niveau	décisions
Lycée Jacques Cartier	breton	2de	Maintien sous réserve effectif suffisant sinon visio ....
Lycée Lesage Vannes	breton	2de	Maintien (conditions non précisées)
Lycée Renan Saint Briec	breton	2de	Regroupement de tous les élèves sur Freyssinet !!! <i>Vive le visio-enseignement ....</i>

Par ailleurs, le rectorat prévoit **2936 élèves en collège (+ 3 %)** et **444 en lycée (+13 %)** mais maintient voire étend le visio.

**Nous devons nous faire entendre sur l'organisation de** l'enseignement optionnel et de la filière bilingue. S'il est évident que la filière bilingue doit se développer, on ne peut pas laisser tomber l'enseignement optionnel. Les textes officiels prévoient 2 h de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. S'ils étaient appliqués, les abandons en cours de cursus seraient peut être moins importants. Et l'efficacité pédagogique aussi ! Quant à la filière bilingue, tant que les effectifs ne permettent pas **la parité horaire**, dans tous les collèges correspondant à la carte scolaire, il faut trouver des solutions qui permettent aux enfants de poursuivre au moins l'étude de la langue.

**Nous devons nous faire entendre sur nos conditions de service.** Nos demandes (ci-dessus) permettraient de les améliorer. En attendant, on ne peut pas laisser les collègues se débrouiller seuls par rapport à la bivalence. Le Groupe de travail sur la répartition des

